

**Avis des sociétés (\*)**

**Communiqué de Presse**

**Société Nouvelle Maison De La Ville De Tunis « SNMVT- Monoprix »**

Siège Social : 1<sup>er</sup>, Rue Larbi ZARROUK-2014 Mègrine

La SNMVT-MONOPRIX porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 12 juin 2025, a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2024, un montant de dividende de 3 801 860,400 dinars soit 0,150 dinar par action.

La date de détachement des dividendes est fixée pour le 10 septembre 2025.

---

(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.